

Dans ce numéro

1. Réunion des Présidents
2. Charte "L'eau d'ici"
3. Gestion de l'Emprunt 9
4. Entretien Saint-Nicolas
5. Ouverture de la Truite
6. J'aime La Nature Propre
7. Parcours Mouche Joncherey
8. Les AAPPMA en assemblée
9. A venir...

1. Réunion des Présidents

Les présidents d'AAPPMA étaient conviés à une réunion au siège de la Fédération de pêche du Territoire de Belfort le vendredi 13 janvier dernier.

Le président fédéral a fait un bilan de la dernière "grosse" action menée par notre fédération en 2022, à savoir la vidange du Malsaucy ; il présente également les nouveautés pour 2023, l'Emprunt 9 qui change de mains, la réglementation annuelle...

Un moment d'échanges et de convivialité entre présidents d'AAPPMA et membres du conseil d'administration de la Fédération, qui s'est terminé par le pot de l'amitié.



2. Charte sur l'eau

La signature de la **Charte d'engagement "L'Eau d'ici"** a eu lieu le **mardi 24 janvier 2023** à la Salle des Fêtes de Delle.

Autour du préfet du Territoire de Belfort se sont réunis les acteurs du territoire de la Communauté de Communes Sud Territoire pour signer cette charte synonyme d'engagement sur la qualité de l'eau. **Elle a pour objectif de préserver et restaurer la qualité de la ressource en eau plutôt que de la traiter, permettant ainsi de maintenir un service public d'eau potable à un prix raisonnable.**

Les actions sont portées par les agriculteurs, les citoyens, les collectivités, les associations.

Sensibiliser à la santé des sols, préserver les paysages agricoles, accompagner la mise en œuvre de solutions alternatives à l'utilisation de pesticides, développer des filières d'intérêt valorisant les bonnes pratiques... sont autant d'actions à mettre en œuvre et à inscrire dans la durée.



3. Gestion de l'Emprunt 9



L'AAPPMA de Bourogne n'a pas souhaité renouveler le bail de location de **l'Emprunt 9** pour l'année 2023. **Cet étang, propriété de la Fédération de Pêche 90, a donc été proposé à toutes les AAPPMA du Territoire de Belfort.**

C'est **le projet de l'AAPPMA de Belfort-Bavilliers qui a été retenu** ; mettre en place le **1^{er} réservoir carnassier 100% no-kill** du département.

Ce réservoir, situé le long de l'autoroute A36, sur les communes de Botans et de Dorans, est **ouvert du 1er janvier au 31 décembre**. Il est réservé aux pêcheurs carnassiers, à la pêche aux leurres du bord, en Float-tube, mais aussi aux petites embarcations (une mise à l'eau sera faite prochainement pour le plus grand confort des pêcheurs).

Attention, **seule la pêche aux leurres et en No-kill est autorisée.**

Il est accessible à tout détenteur d'une **carte de pêche départementale ou interfédérale**, ainsi que de l'option **spécifique "Réservoir Carnassier"**.



Bienvenue

APPARTEMENT-BOUTIQUE LA DOUCE SAVOIREUSE • COMMUNE DE DURAN

Emprunt 9
Réserve Carnassiers
NO-KILL

À quels moments ? et quels poissons ?

de 9h à 18h du 1er septembre au 31 octobre

le loup

la perche

le brochet

la truite

Emprunt 9 Une gravière de 3,5 ha

Gravière au pied de l'actuel barrage A63, propriété de la Région Aquitaine. Jusqu'en 2005, elle était la zone de l'herbier du Bassin versant de captation et d'épuration d'eau de la station d'épuration de la commune de DURAN. BAPTILLES, cette gravière est destinée à la pêche de loisir en eau libre.

① Respecter la règle du NO-KILL pour nos poissons dans la réserve.

② Ne pêcher que dans la zone orange délimitée.

③ Pêche au lancer. Ne pas pêcher.

Pêche au lancer.

Pêche au lancer d'appât (type N° 3)
Ou 1^{er} poisson au-dessous
d'une longueur de 10 cm.

Quota annuel : 30 € / 10 € minimum
Quota journalier : 10 €

www.cartedepêche.fr

4. Entretien de la Saint-Nicolas

Pour cet hiver, l'entretien des berges de la Saint-Nicolas à Fontaine (enlèvement des bois morts et gestion des embâcles qui gênent l'écoulement du cours d'eau) s'est terminé ce jeudi 16 février.

Il aura encore fallu **3 demi-journées** pour traiter le secteur concerné.

Merci aux bénévoles présents et aux jeunes d'Unicité sans qui ces opérations ne seraient pas envisageables.



5. Ouverture de la Truite

Le temps passe vite et il est bientôt l'heure d'aller titiller la truite...

A partir du **Samedi 11 Mars, 6h24** (heure locale), c'est l'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie.

N'oubliez pas que vous devez être muni de votre carte de pêche 2023.

Rappel réglementation :

Le **nombre de truites** capturées est limité à **6** dont **3 fario maximum**.

La taille, quant à elle, est de **25 cm pour la truite arc-en-ciel** et **30 cm pour la truite fario**. Afin de préserver le peuplement dans nos cours d'eau, merci de respecter scrupuleusement ces quelques règles.

Comme chaque année, **l'ouverture se fera aussi chez Décathlon**. Les 9 et 10 mars, nous vous donnons rendez-vous chez Décathlon à Bessoncourt. vous pourrez acheter votre carte de pêche, mais aussi profiter d'offres exclusives, et même de matériel de seconde main. Le verre de l'amitié clôturera cette manifestation.



FÊTE DE LA PÊCHE VENDREDI 10 MARS

Rendez-vous dans notre magasin Decathlon Bessoncourt afin de découvrir les nouveautés !

Jeudi 9 mars

- Présence de l'AAAPMA de Trevenans pour la création de vos cartes de pêche

Vendredi 10 mars

- Présence de la Fédération de pêche de Belfort pour la création de vos cartes de pêche
- Carte cadeau de 10€ offerte dès 50€ d'achats au rayon pêche (à valoir sur un prochain achat)
- Pot de l'amitié de 19h00 à 20h30

DECATHLON

VENDEZ ET ACHETEZ VOTRE MATÉRIEL D'OCCASION !

Toute l'année, profitez de nos équipes pour vendre et acheter du matériel de pêche d'occasion !

Produits concernés :

- Ensembles, cannes et moulinets;
- Stations de pêche;
- Level & bed chairs
- Float tubes.

Produits propres et en bon état, qui datent de moins de 10 ans.

L'inscription de vos produits en ligne est obligatoire.



DECATHLON OCCASIONS

Bonne ouverture à tous les passionnés de pêche !

6. J'aime La Nature Propre

Suite au succès de l'édition 2022 mise en place en partenariat avec la Fédération de Chasse du Territoire de Belfort, cette manifestation est renouvelée pour 2023.

L'opération « J'aime la Nature Propre » (JLNP) a pour objectif de mobiliser un maximum de personnes sur des opérations participatives de nettoyage de la nature.

Que vous soyez un particulier, une entreprise, une collectivité ou tout simplement un amoureux de la nature, la FDC du Territoire de Belfort vous invite à vous mobiliser les samedis 25 mars et 13 mai 2023. La participation à cette action écocitoyenne de nettoyage est basée sur le volontariat.

Les pêcheurs et les chasseurs de Belfort se mobilisent pour cette opération de ramassage des déchets dans la nature au service de la biodiversité, dans le cadre du dispositif JLNP.

Cette année nous avons décidé d'associer les communes volontaires du département à l'opération 2023.

Le succès est au rendez-vous avec 16 communes participantes soit 16 % des communes de notre département (voir liste sur flyer ci-dessous).

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, cette action éco-citoyenne vise aussi à favoriser les échanges entre usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble.

Pour le président de la FDC, Daniel JACQUES : « Toutes les personnes sensibles à l'environnement ou encore aux questions relatives à la pollution doivent rejoindre les pêcheurs et les chasseurs du Territoire de Belfort pour participer à cette expérience utile et conviviale ».

Nous vous attendons nombreux sur nos différents points de rendez-vous.

J'aime la Nature Propre

Faites la chasse aux déchets !

Les samedis 25 mars et 13 mai 2023

Nos partenaires

Rendez-vous à 8h30 sur la place de la mairie d'une des communes ci-dessous

Nous vous équiperons du matériel nécessaire

Communes participantes Anjoutey, Bermont, Boron, Bretagne, Chateaufort, Chavanatte, Frais, Froidefontaine, Giromagny, Grandvillars, Lachapelle-sous-Chaux, Larivière, Novillard, Réchèsy, Rougegoutte, Saint-Dizier-L'Évêque, Sevenans, Thiancourt (voir au verso)

COMMUNES	Participera le
Anjoutey	25/03/2023
Bermont	25/03/2023
Boron	13/05/2023
Bretagne	25/03/2023
Chavanatte	25/03/2023
Chateaufort Les Forges	25/03/2023
Frais	13/05/2023
Froidefontaine	25/03/2023 13/05/2023
Giromagny	25/03/2023
Grandvillars	25/03/2023
Lachapelle S/Chaux	13/05/2023
Larivière	25/03/2023 13/05/2023
Novillard	25/03/2023
Réchèsy	25/03/2023 13/05/2023
Rougegoutte	25/03/2023
Saint Dizier l'Evêque	25/03/2023
Sevenans	25/03/2023
Thiancourt	13/05/2023
Urcerey	25/03/2023

Nous vous invitons à contrôler la journée d'engagement de votre commune.

Rendez-vous à 8h30 sur la place de la mairie d'une des communes ci-dessus



7. Parcours Mouche de Joncherey

La décision a été prise lors de la dernière assemblée générale de l'AAPPMA La Plongeotte... **c'est la fin du parcours mouche de Joncherey** ; le manque de respect de la réglementation malgré une forte implication des gardes de l'AAPPMA a eu raison de ce projet inédit dans notre département.

Mais pas d'inquiétude pour nos amis moucheurs, **d'autres projets sont en gestation**. Nous espérons pouvoir vous en dire plus très bientôt.



8. Les Assemblées Générales de nos AAPPMA... la suite

Durant le premier trimestre de l'année, les Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques doivent réunir leurs adhérents afin de leur exposer le bilan de l'année écoulée.

Le 04 février, l'AAPPMA de Giromagny avait convoqué ses membres actifs. Le bilan moral et financier ont été exposés, tout comme les projets de l'année qui a commencé.

Le 17 février, c'est au tour de **l'AAPPMA de Florimont** de réunir ses membres. Une vingtaine de pêcheurs ont fait le déplacement pour assister au bilan de l'année écoulée. Un moment de partage et de convivialité pour ces passionnés de pêche.



9. A venir...

Dimanche 26 février : **Journée Truites à l'étang LECHIR** – AAPPMA Belfort-Bavilliers
Réserver sans plus attendre ☎ 06.86.37.92.12

Assemblée générale de l'AAPPMA de Bourogne
Rendez-vous à 10h00 au Chalet de l'étang du Lamponot.

Samedi 4 et Dimanche 5 Mars : **Week-end Truites, rivière Saint-Nicolas** – AAPPMA Montreux-Château
Terrain de foot de Montreux-Château

Dimanche 5 Mars : **Journée Truites au Barrage de retenu à Joncherey** – AAPPMA La Plongeotte
Renseignements au ☎ 06 61 42 90 05

L'équipe de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort
vous remercie de votre attention.

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace – 90150 FOUSSEMAGNE
@ : contact@fede-peche90.fr

☎ : 03 84 23 39 49
Site internet : <http://territoiredebelfort.federationpeche.fr/>